

(M. Oberle). Ce n'est qu'une preuve de plus de la situation déplorable dans laquelle nous nous trouvons sous la direction du gouvernement au pouvoir. J'interviens aujourd'hui pour parler du problème crucial de l'exploitation forestière et féliciter le député de sa motion.

Je voudrais commencer par vous brosser un tableau sommaire. Les années Trudeau n'ont pas été favorables à l'exploitation forestière. Depuis 1968, le personnel affecté au service des forêts a été réduit de moitié, tout comme les fonds consacrés à la recherche. En 1978, par exemple, la décision de restreindre le financement en fermant le centre de recherches forestières de Petawawa a suscité de vives objections. Heureusement, le gouvernement est revenu sur sa décision et cet important centre de recherches continue à examiner le problème du reboisement.

Pas plus tard qu'en août dernier, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts), alors ministre de l'Environnement, a annoncé un accord de partage des frais concernant le reboisement. En vertu de cet accord, les deux paliers de gouvernement et le secteur privé doivent injecter immédiatement 300 millions de dollars dans les programmes de reboisement, pour atteindre un total de 650 millions de dollars d'ici à 1987. Ce qui est regrettable aujourd'hui, c'est que le gouvernement n'ait pas donné suite à cet accord. Il est trop facile de prétendre que le gouvernement fédéral ne peut rien faire parce qu'à peine 1 p. 100 de nos énormes étendues forestières lui appartiennent en réalité. Les taxes et les avantages découlant des exportations sont si vitaux pour le gouvernement fédéral que le manque d'attention dont a fait l'objet l'exploitation forestière ces dernières années est à la fois ridicule et dramatique.

À l'heure actuelle, plus d'une douzaine de groupes de pression importants, depuis le Syndicat des travailleurs du bois jusqu'au Conseil des sciences du Canada, ont attiré notre attention sur la négligence honteuse dont font l'objet nos forêts. J'interviens également en tant que député du parti progressiste conservateur, représentant des électeurs de Parry Sound-Muskoka qui sont très inquiets et dont les moyens d'existence dépendent de leur environnement immédiat.

La question cruciale de l'exploitation forestière m'inquiète d'autant plus qu'elle est liée au problème des pluies acides. La circonscription de Parry Sound-Muskoka est menacée petit à petit par ces pluies acides, et sa survie dépend d'un environnement salubre, tout comme celle de notre principale industrie qu'est le tourisme. À son tour, ce secteur ne saurait s'épanouir en l'absence de forêts luxuriantes.

Pour comprendre la situation des forêts canadiennes, il faut envisager le problème sous l'angle de la propriété foncière. Au contraire des États-Unis où 60 p. 100 des terres appartiennent à des particuliers, les terres canadiennes sont presque intégralement de propriété publique. En effet, le gouvernement fédéral est propriétaire d'environ 40 p. 100 de la superficie du Canada, qui s'élève à près de quatre millions de milles carrés; les provinces sont propriétaires d'environ la moitié de ces terres, tandis que le reste, seulement 10 p. 100, appartient à des particuliers. Dans les limites territoriales des provinces, les autorités provinciales possèdent environ 91 p. 100 des terres boisées, tandis que la part du gouvernement fédéral se réduit à 1 p. 100 à peine, et celle des particuliers à 8 p. 100 à peu près.

Les subsides

Et que prouvent tous ces chiffres? Ils prouvent que l'exploitation des ressources naturelles canadiennes relève inévitablement du domaine politique. En outre, ils donnent à entendre que la coopération s'impose à tout prix, si l'on veut que les programmes d'exploitation forestière aient du succès à l'échelle nationale et si l'on veut éviter les chevauchements en matière de compétences, les répétitions inutiles et les conflits internes. Tous ces obstacles se sont dressés à l'occasion sur notre chemin, et ils n'ont pas encore été surmontés.

Fort curieusement, les Canadiens ignorent généralement tout de ce secteur industriel le plus important au pays; mais cela s'explique peut-être du fait que nous exploitons nos forêts depuis si longtemps, près de 400 ans, et que nos ressources forestières sont si abondantes que nous avons tendance à les croire inépuisables. Des dizaines et des dizaines d'années durant, cette indifférence a été sans conséquence puisqu'il y avait toujours eu d'autres arbres un peu plus loin. Toutefois, à l'heure actuelle, alors qu'il nous faut prendre des décisions qui auront de graves répercussions sur tous les Canadiens, l'affaiblissement de ce secteur prend des dimensions problématiques. Son importance même étonnera la plupart de nos concitoyens et les renseignera. Plus de 300,000 d'entre eux tirent leur gagne-pain directement du secteur forestier. Quelque 700,000 autres occupent des emplois indirectement liés à ce domaine d'activité. Sur ce nombre, beaucoup travaillent dans des usines de fabrication; en fait, un dollar sur sept qui sont consacrés au secteur manufacturier, est destiné à l'exploitation forestière.

En outre, ce secteur revêt une importance vitale pour certaines économies provinciales. Dans les cas du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, il compte pour près de la moitié de la valeur de l'ensemble de l'activité manufacturière provinciale. Son importance sur le plan politique est accentuée par le fait qu'il est le plus souvent florissant dans des localités où les emplois en sont à toutes fins pratiques entièrement tributaires. Au moins 300 localités canadiennes vivent exclusivement du secteur forestier et n'ont pas le choix de poursuivre d'autre activité que celle-là; c'est ce qui explique la grande importance que nous accordons à ce secteur.

Nos produits forestiers contribuent beaucoup à équilibrer notre balance commerciale, plus que les mines, l'agriculture, les pêches et le pétrole réunis. Nos ventes de produits forestiers au pays et à l'étranger représentent près de 25 milliards de dollars par année dans tout notre commerce. Nos industries forestières ont aussi un effet d'entraînement au sein de l'économie. Ce sont elles qui achètent le plus de biens de fabrication dans la plupart des provinces canadiennes; elles arrivent bonnes premières au Québec et quatrième en Ontario. Elles représentent aussi plus de un milliard de dollars par année en entrées fiscales au gouvernement fédéral et un autre milliard de dollars pour les trésors publics provinciaux. Et ces données ne tiennent pas compte des impôts fonciers que paient les entreprises forestières. On a estimé dernièrement que 1 p. 100 de nos sociétés forestières en exploitation pouvaient créer jusqu'à 3,000 emplois et fournir 20 millions de dollars en recettes fiscales aux provinces. Il est donc étonnant que le gouvernement n'ait pas tenu compte des menaces qui pesaient sur ce secteur d'activités.

On a remarqué que cette industrie souffrait de vices structurels vers les années 1970. Nous avons commencé à ressentir la